

Migrations

Êtes-vous pour l'abrogation de la directive DUBLIN pour les réfugié.e.s ?

La directive DUBLIN III et son abrogation

Tout d'abord, [le Règlement Dublin](#) est **une règle en vigueur au sein de l'Union Européenne** confiant la responsabilité migratoire des réfugiés [à leur pays d'entrée au sein de l'UE](#) (Italie, Espagne, Grèce), même en cas de déplacement des individus au sein de l'espace Schengen. Cela permettant aux pays au milieu des trajets migratoires en Europe (Allemagne, France) de pouvoir **renvoyer les émigrés auprès des pays européens** où ils ont pu être enregistrés et intégrés dans un processus de demande d'asile. Les débats et les négociations quant à la pertinence d'un tel processus européen dès 2009 recueillirent une opposition au sein de l'Assemblée Européenne, et notamment celle **du groupe GUE/NGL** de gauche radicale/écologique dont Jean Luc Melenchon **est l'un des représentants**.

Cette loi, encadrée par les institutions européennes, porte **un problème majeur quant à la repartition du poids migratoire en Europe** [en reportant la responsabilité et l'intégration des réfugiés aux principaux carrefours frontaliers européens](#). Ces derniers sont déjà en peine dans la gestion des différentes crises migratoire faute de ressources humaines et de subventions, et usés **par les politiques d'austerité réclamés par l'Europe** frappant les pays d'Europe du Sud comme [la Grèce](#).

Face à cette règle injuste faisant porter un poids énorme à ces pays et malgré la volonté des réfugiés à chercher refuge dans d'autres pays comme l'Angleterre ou l'Allemagne, ces pays peuvent se défausser de cette responsabilité, tout en restreignant le droit d'asile des pays transitoires. La France Insoumise envisage [de rompre avec ses directives européens et de lancer un programme de repartition des demandeurs d'asile en métropole](#) plutôt que faire porter ce fardeau aux pays européens déjà surchargé et en proie à de graves soucis quand à la gestion d'un flux dont ils ne peuvent envisager sa gestion seuls pour l'Europe.

Référence ID de l'article : #1067

Auteur : SnackerWolf

Dernière mise à jour : 2017-04-14 17:01